



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា  
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia  
Nation Religion King  
Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង  
Trial Chamber  
Chambre de première instance

**ឯកសារដើម**  
**ORIGINAL/ORIGINAL**  
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 14-Dec-2011, 14:21  
Sann Rada  
CMS/CFO:

TRANSCRIPTION - PROCÈS  
PUBLIC

Dossier n° 002/19-09-2007-CETC/CPI

9 décembre 2011  
Journée d'audience n° 8

Devant les juges :

NIL Nonn, Président  
Silvia CARTWRIGHT  
YA Sokhan  
Jean-Marc LAVERGNE  
YOU Ottara  
THOU Mony (suppléant)  
Claudia FENZ (suppléante)

Les accusés :

NUON Chea  
IENG Sary  
KHIEU Samphan

Pour les accusés :

SON Arun  
Michiel PESTMAN  
ANG Udom  
Michael G. KARNAVAS  
KONG Sam Onn  
Arthur VERCKEN

Pour la Chambre de première instance :

DUCH Phary  
Natacha WEXELS-RISER

Pour le Bureau des co-procureurs :

CHAN Dararasmey  
William SMITH  
SENG Bunkheang  
Dale LYSAK

Pour les parties civiles :

PICH Ang  
Elisabeth SIMONNEAU-FORT  
SAM Sokong  
Nushin SARKARATI

Pour la Section de l'administration judiciaire :

UCH Arun

**Tableau des intervenants**

Langue utilisée sauf indication contraire dans le procès-verbal d'audience

<b>Intervenants</b>	<b>Langue</b>
M. le juge NIL NONN (Président)	Khmer

1

1 PROCÈS-VERBAL

2 (Début de l'audience: 9h9)

3 (Les juges entrent dans le prétoire)

4 LE GREFFIER:

5 Veuillez vous lever.

6 M. LE PRÉSIDENT:

7 Veuillez vous asseoir.

8 La Chambre informe les parties et le public que l'audition du  
9 témoin Long Norin devait se poursuivre aujourd'hui, ainsi qu'il a  
10 été décidé hier.

11 Nous souhaitons procéder ainsi de façon à terminer aujourd'hui  
12 l'audition du témoin.

13 Toutefois, pour des raisons de santé, le témoin Long Norin ne  
14 pourra pas déposer aujourd'hui.

15 L'audition du témoin est donc suspendue, et reprendra le mardi 12  
16 décembre 2011.

17 Deuxième chose...

18 Mardi 13 décembre [se reprend l'interprète].

19 Deuxième chose, la journée du 13 décembre sera consacrée à  
20 l'audition de Long Norin.

21 Cependant, si son état de santé ne s'améliore pas et si la  
22 situation reste la même qu'aujourd'hui, nous reprendrons  
23 l'interrogatoire des accusés à partir de mardi.

24 Les parties sont donc invitées à se préparer pour l'audience de  
25 mardi sur la base de ces indications.

2

1 [9.12.21]

2 L'audience est donc levée pour aujourd'hui.

3 Nous invitons les parties et le public à revenir le mardi 13  
4 décembre 2011, à 9 heures, pour la poursuite de l'audience.

5 Et je demande au personnel de sécurité de ramener les trois  
6 accusés au centre de détention pour les amener ici à nouveau le  
7 mardi 13 décembre 2011, pour 9 heures.

8 L'audience est levée.

9 LE GREFFIER:

10 Veuillez vous lever.

11 (Levée de l'audience: 9h13)

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25